

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 octobre 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 11 - votants : 11 Convocation en date du : 11 octobre 2024 Affichée le : 11 octobre 2024	Le onze octobre deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BABEL Anne, DESLOIR Bernard, GAY Arlette Secrétaire de séance élu : BANCEL Béatrice
---	---

N° 2024D508	ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST
--------------------	--

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr.

Conformément à l'article L5211-39 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

VOTE

Cette délibération est adoptée par le vote de l'assemblée, à l'unanimité.

La Secrétaire de Séance
Béatrice BANCEL



ROZIER EN DONZY, le 19/10/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

